

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 4 octobre 2019 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Grimal Jean-Luc, Cozette Jean-Pierre, Harrissart Richard, Pillon Marynes, Blot Lydie, Duquenne Richard, Pichard Patricia, Gellynck Bernadette, Butez Christophe, Yohann Levasseur

Pouvoirs : Choisy Marc (à Richard Harrissart), Morge Patrice (à Michel Choisy), Hermier Christine (à Lydie Blot)

Secrétaire de Séance : Madame PILLON Marynes

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil à l'unanimité

### **Démission 4<sup>ème</sup> adjoint**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite à son déménagement, Madame Christine HERMIER a déposé sa démission du poste d'adjoint qu'elle occupait.

Elle souhaite cependant rester au conseil municipal jusqu'à la fin du mandat.

Sa demande a été validée par Monsieur le Sous Préfet et par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire propose de ne pas procéder à l'élection d'un nouvel adjoint considérant que les prochaines élections sont dans 5 mois.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

### **Subvention aux associations**

Lors de la réunion annuelle des associations, Monsieur le Maire avait demandé à ce que les dossiers de demande de subventions soient déposés fin juillet pour permettre à la municipalité de procéder au versement dans des délais raisonnables. Il avait été également rappelé que les subventions ne sont pas un dû, qu'elles doivent faire l'objet d'une demande motivée, accompagnée des bilans financiers et présenter le projet à financer.

Monsieur Grimal souhaite s'abstenir du vote des subventions.

Monsieur le Maire présente les dossiers reçus en mairie et le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes après avoir étudié chaque demande:

Club de tir :	1 000,00 €
Familles Rurales :	600,00 € + 200,00 € pour le financement des frais de Bus pour la sortie de fin d'année scolaire
Société de Chasse :	400,00 €
Espérance Rollotoise :	200,00 € + l'achat d'une armoire
Association Colombophile :	450,00 €
Comité des Fêtes :	800,00 € + achat de matériaux pour la réalisation d'un bar plus léger
ACPG :	150,00 €
Assoc' des Lutins :	300,00 €
RAC :	800,00 €

Monsieur Choisy évoque la demande du Président du Club de Tir qui souhaite avoir une ligne internet dans ses locaux.

Le Conseil Municipal pense qu'il faudrait trouver un accord entre le Club de Tir et le RAC afin que les deux clubs puissent avoir accès à internet et de ne pas multiplier les abonnements.

Monsieur le Maire demande à Monsieur Grimal d'organiser une rencontre entre le Président du Club de Tir et Monsieur Levasseur (représentant du RAC) afin de

trouver une solution. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette solution à l'unanimité.

### **Modification statuts FDE80**

Le Conseil Municipal approuve les modifications des statuts de la FDE80, présentées par Monsieur le Maire.

### **Devis remplacement tuyau EP**

Monsieur le Maire explique que lors des travaux d'assainissement, un écoulement « anormal » a été découvert. Après de nombreuses recherches, il a été constaté que le tuyau de collecte des eaux pluviales longeant l'école vers la ruelle était défectueux, provoquant de l'humidité dans le local chaufferie de l'école. Il est urgent de procéder à son remplacement (un affaissement de terrain dans la ruelle également provoqué par cette fuite). Un devis a été demandé à l'entreprise SAUVAL qui s'élève à 3 250.00€ HT.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### **Tarifs cantine**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les tarifs de la société Sagere ont augmenté de 0,3 % au 01/01/2019. Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le tarif payé par les familles c'est-à-dire 4,10 € le repas + la garderie du midi. Le Conseil Municipal approuve le maintien du tarif en vigueur.

### **Investissements dortoir école maternelle**

Monsieur le Maire explique que le dortoir actuel dans la classe des maternelles est devenu trop petit, et que pour palier au plus urgent il a été acheté des lits supplémentaires mais il conviendra de trouver une solution pérenne afin de disposer de places suffisantes pour chaque enfant.

Monsieur le Maire charge Monsieur Marc Choisy de prendre un rendez-vous avec l'inspecteur académique pour étudier les différentes possibilités qui s'offrent à la Commune.

Monsieur Grimal est chargé quant à lui de demander des devis pour l'achat d'un Algeco.

## **Questions diverses**

### **Columbarium**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un aménagement de l'espace « jardin du souvenir, columbarium » a été réalisé par l'ouvrier communal afin de rendre ce lieu plus propice au recueillement.

### **Demande de Madame Falsarella**

Madame Falsarella a demandé s'il était possible d'avoir un tarif « spécial employés communaux » pour la location des tables et des bancs.

Le Conseil Municipal donne son accord et fixe le tarif pour les employés communaux à 1,50 € par table et 0.25 € le banc.

Une caution sera également demandée.

### **Repas des Aînés**

Monsieur le Maire rappelle que le repas des Aînés aura lieu cette année le dimanche 1<sup>er</sup> décembre.

Fin de séance 21h30